



# **Bureau de la sécurité des transports du Canada**

**2011-2012**

**Rapport financier trimestriel se terminant  
le 30 juin 2011**

# **Compte rendu de la gestion pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011**

## **Introduction :**

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses.

Le seul objectif du Bureau de la sécurité des transports (BST) est de promouvoir la sécurité des transports. Il s'acquitte de ce mandat en menant des enquêtes indépendantes sur certains événements de transport. Le but de ces enquêtes est d'identifier les causes et les facteurs contributifs et les lacunes de sécurité mises en évidence par un événement. Le BST publie ensuite un rapport et formule des recommandations pour améliorer la sécurité et réduire ou éliminer les risques pour les personnes, les biens et l'environnement.

## **Méthode de présentation du rapport :**

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BST accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2011-2012. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois sur les crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lors du processus de rapport sur le rendement ministériel, le BST utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

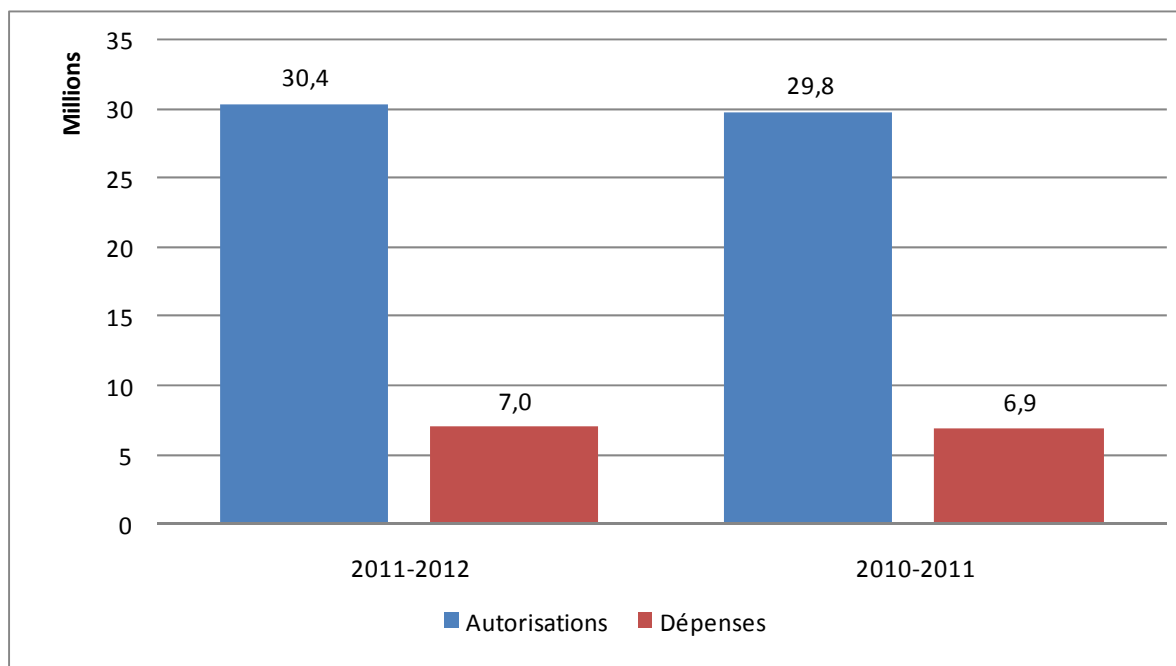
## **Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs :**

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'exercice courant sont très semblables à celles de l'année précédente avec seulement une légère augmentation de 85 000 \$ ou 1% des dépenses totales. Certaines catégories individuelles de dépenses ont des écarts importants entre

les années, mais ceux-ci se compensent. Les écarts significatifs de dépenses entre les années sont dans les catégories suivantes : les transports et communications (augmentation de 104 000 \$ ou 46 %) et les services publics, matériaux et fournitures (augmentation de 93 000 \$ ou 305 %). Ces augmentations sont généralement expliquées par des différences dans le calendrier des dépenses entre les trimestres de l'année, par contre, la totalité des dépenses en fin d'année devrait être cohérente entre les années. Les dépenses en services professionnels et spéciaux ont diminuées de 147 000 \$ (46 %), ceci s'explique principalement par une baisse des dépenses pour les services de consultants déjà prévue dans la prévision annuelle pour cette catégorie de dépenses.

Comme on peut le voir dans la figure 1, le BST a dépensé environ 23 % (près d'un quart) de ses autorisations au premier trimestre. Ceci est cohérent avec les attentes étant donné que les dépenses les plus importantes du ministère sont les salaires. Les dépenses du BST sont généralement réparties de manière égale tout au long de l'année.

**Figure 1 – Dépenses du premier trimestre par rapport aux autorisations annuelles**



**Risques et incertitudes :**

Le BST est financé au moyen de crédits annuels. Par conséquent, ses activités sont touchées par tous changements apportés au financement approuvé par le Parlement. En tant qu'établissement public, il est autorisé à dépenser les recettes perçues pendant l'année malgré le fait que ces recettes sont minimes, elles représentent en moyenne moins de 1 % des besoins de financement du ministère.

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant, en relation avec le Budget principal des dépenses pour lequel la totalité des crédits a été octroyée le 27 juin 2011. Dans le Budget 2010, on a annoncé que les budgets de fonctionnement des ministères seraient

gelés au niveau de 2010-2011 pour les années 2011-2012 et 2012-2013 et que les ministères ne seraient pas financés pour les hausses salariales résultant des conventions collectives pour ces années. Comme les ministères sont tenus de payer les augmentations salariales à leurs employés, ils doivent identifier des économies au sein de leurs crédits de fonctionnement pour financer ces augmentations. Le BST n'est pas encore en mesure d'estimer l'impact total de cette initiative pangouvernementale car plusieurs des conventions collectives ne sont pas encore signées. Toutefois, le BST prévoit à ce jour être en mesure d'absorber cette réduction sans impact significatif sur ses opérations courantes.

Dans le Budget 2011, on a annoncé que les budgets ministériels feraient l'objet d'un examen stratégique et opérationnel. À ce jour, on ne connaît pas la nature et l'étendue des réductions pour le BST.

Les dépenses du BST sont influencées par le nombre et la complexité des événements de transport. Un accident de transport important ou un ensemble d'événements de moindre importance pourrait faire augmenter considérablement les dépenses et entraîner des pressions sur les ressources qui pourraient faire en sorte que le ministère ait à demander des fonds supplémentaires du Parlement.

Les dépenses les plus importantes du BST sont consacrées au personnel, soit 80 % des dépenses prévues. Au cours des dernières années, le ministère a fait face à un niveau élevé d'attrition, tendance qui devrait se poursuivre pendant les deux prochaines années. Le défi permanent que doit relever le BST est de maintenir l'effectif à un niveau suffisant pour compenser les départs. Vu la petite taille du ministère, le départ ou l'embauche d'un petit nombre d'employés au cours d'un trimestre peut avoir des effets importants sur les dépenses durant ce trimestre.

### **Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes :**

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours de l'année écoulée.

### **Approbation des cadres supérieurs :**

Approuvé par :

La présidente,

La dirigeante principale des finances,

**Wendy A. Tadros**

**Chantal Lemyre, CGA**

**Bureau de la sécurité des transports du Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2011**

**État des autorisations (non vérifié)**

**Exercice 2011-2012** (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 10 - Dépenses nettes de fonctionnement	26 683	6 065	6 065
Autorisations législatives – Régimes d'avantages sociaux des employés	3 693	964	964
<b>Autorisations totales</b>	<b>30 376</b>	<b>7 029</b>	<b>7 029</b>

**Exercice 2010-2011** (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 10 – Dépenses nettes de fonctionnement	26 354	6 061	6 061
Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés	3 432	883	883
<b>Autorisations totales</b>	<b>29 786</b>	<b>6 944</b>	<b>6 944</b>

**Bureau de la sécurité des transports du Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2011**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

**Exercice 2011-2012** (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>			
Personnel	24 210	5 988	5 988
Transports et communications	1 799	333	333
Information	133	4	4
Services professionnels et spéciaux	2 297	174	174
Location	207	145	145
Services de réparation et d'entretien	509	84	84
Services publics, fournitures et approvisionnements	446	123	123
Acquisition de matériel et d'outillage	775	178	178
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>30 376</b>	<b>7 029</b>	<b>7 029</b>

**Exercice 2010-2011** (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>			
Personnel	23 619	5 932	5 932
Transports et communications	1 788	228	228
Information	138	16	16
Services professionnels et spéciaux	2 471	321	321
Location	105	111	111
Services de réparation et d'entretien	526	106	106
Services publics, fournitures et approvisionnements	410	30	30
Acquisition de matériel et d'outillage	729	199	199
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>29 786</b>	<b>6 944</b>	<b>6 944</b>